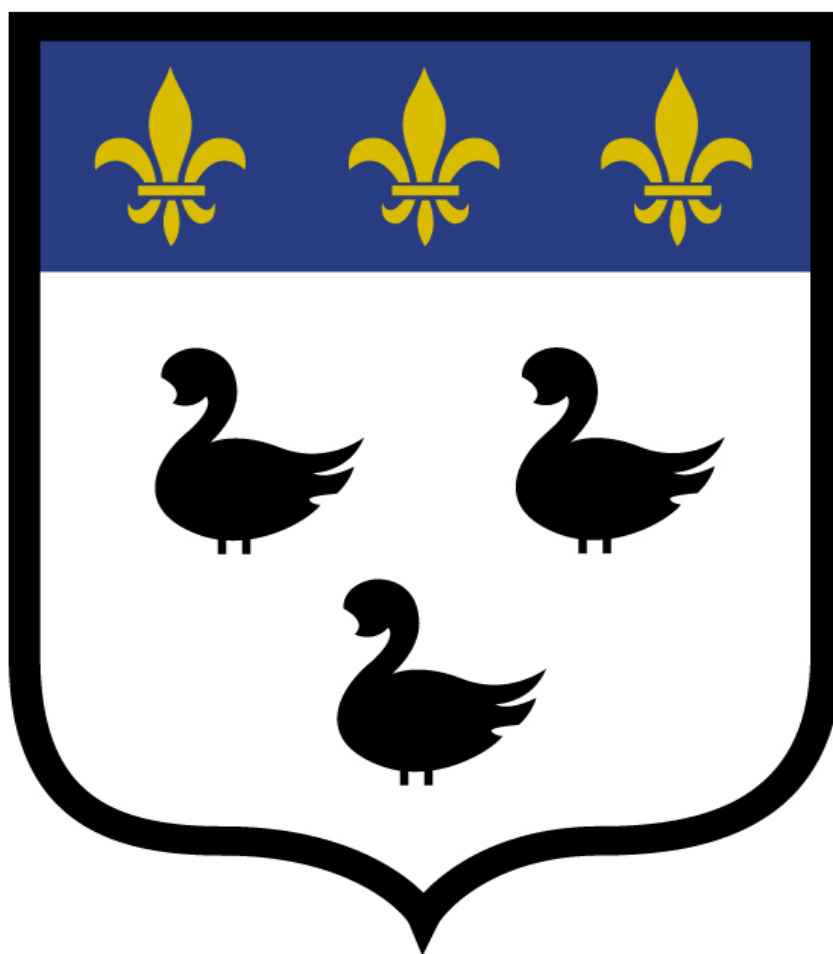


Ville de LAON

SERVICE GESTION DU PARKING SOUTERRAIN



COMPTE ADMINISTRATIF

Exercice 2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE LAON

Numéro SIRET : **21020387300422**

Poste comptable de : **LAON MUNICIPALE ET BANLIEUE**

M 4

Compte Administratif

Service Gestion du Parking Souterrain

ASSUJETTI A LA TVA

**ANNEE
2023**

SOMMAIRE	Pages
<u>I - Informations générales</u>	5
- Modalités de vote du compte administratif	6
<u>II - Présentation générale du compte administratif</u>	7
A1 - Vue d'ensemble - Sections	9
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	10
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	11
B1 - Balance générale du compte administratif - Dépenses	12
B2 - Balance générale du compte administratif - Recettes	13
<u>III - Vote du compte administratif</u>	15
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	16
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
<u>IV - Annexes</u>	25
A - Eléments du bilan	25
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	27
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	28
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la réparation de l'encours	31
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
A1.6 - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	34
A1.7 - Emprunts renegociés au cours de l'année N	35
A1.8 - Autres dettes	36
A2 - Méthode utilisée pour les amortissements	37
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	38
A3.2 - Etalement des provisions	38
A4 - Equilibre des opérations financières	39
A5.1 - Etats dépenses, recettes services eau et assainissement	Sans Objet
A5.2 - Etats dépenses, recettes services eau et assainissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	42
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	43
A8 - Variation du patrimoine R2313-3 - Entrées - sorties	44
A9 - Variation du patrimoine L300-5 - Entrées - sorties	45
- Etat de l'actif	46
- Etat des reprises de subvention	47
- Etat des restes à réaliser	48
A 10 - Etat des travaux en régie	50
B - Engagement hors bilan	Sans Objet
C - Autres éléments d'information	51
C1.1 - Etat du personnel au 31/12/N	52
C1.2 - Etat du personnel de la collec. ou de l'étab. de rattach.	54
C2 - Liste des organismes avec engagements financiers pris	55
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	55
C4 - Présentation agrégée budget principal et budgets annexes	Sans Objet
Tarifs	56
D - Arrêté et signatures	57

INFORMATIONS

GENERALES

I	-	INFORMATIONS GENERALES	I
		MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

POUR MEMOIRE

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du **chapitre** pour la section d'exploitation (1).
 - au niveau du **chapitre** pour la section d'investissement (1).
 - avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

- II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

- III - Les provisions sont (2) :
- **semi - budgétaires** (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
 - **budgétaires** (délibération n° du) (2).

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(2) Rayer la mention inutile

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	a 117 033.41	g 117 033.41	
	Section d'investissement	b 45 826.58	h 50 611.20	4 784.62

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	c (si déficit)	i (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	d (si déficit)	j 506 807.56 (si excédent)

=

=

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
TOTAL (réalisations + reports)	=a+b+c+d 162 859.99	=g+h+i+j 674 452.17	511 592.18

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'exploitation	e	k
	Section d'investissement	f 943.60	l
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=e+f 943.60	=k+l

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=a+c+e 117 033.41	=g+i+k 117 033.41	
	Section d'investissement	=b+d+f 46 770.18	=h+j+l 557 418.76	510 648.58
	TOTAL CUMULE	=a+b+c+d+e+f 163 803.59	=g+h+i+j+k+l 674 452.17	510 648.58

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap/Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
-----------	---------	------------------------------------	-----------------------------

	SECTION D'INVESTISSEMENT	943.60	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	943.60	
2131	BATIMENTS	579.10	
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	364.50	

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	70 745.00	47 417.19	1 791.98		21 535.83
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	17 948.34	17 948.32			0.02
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16.00	4.72			11.28
Total des dépenses de gestion courante		88 709.34	65 370.23	1 791.98		21 547.13

Total des dépenses réelles d'exploitation		88 709.34	65 370.23	1 791.98		21 547.13
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	49 871.20	49 871.20			
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		49 871.20	49 871.20			
TOTAL		138 580.54	115 241.43	1 791.98		21 547.13
Pour information						
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	60 000.00	67 746.84			-7 746.84
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 001.00	24 480.16			-2 479.16
Total des recettes de gestion courante		82 001.00	92 227.00			-10 226.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	44 320.10	12 546.97			31 773.13
Total des recettes réelles d'exploitation		126 321.10	104 773.97			21 547.13
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44	12 259.44			
Total des recettes d'ordre d'exploitation		12 259.44	12 259.44			
TOTAL		138 580.54	117 033.41			21 547.13
Pour information						
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 600.00	8 600.00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	69 848.50	24 887.14	943.60	44 017.76
	Total des opérations d'équipement				
		78 448.50	33 487.14	943.60	44 017.76
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00	80.00		420.00
	Total des dépenses financières	500.00	80.00		420.00
4581	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des dépenses réelles d'investissement	78 948.50	33 567.14	943.60	44 437.76
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44	12 259.44		
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	12 259.44	12 259.44		
	TOTAL	91 207.94	45 826.58	943.60	44 437.76
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (165)	500.00	740.00		-240.00
	Total des recettes financières	500.00	740.00		-240.00
4582	Total des opérations pour compte de tiers				
	Total des recettes réelles d'investissement	500.00	740.00		-240.00
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	49 871.20	49 871.20		
	Total des recettes d'ordre d'investissement	49 871.20	49 871.20		
	TOTAL	50 371.20	50 611.20		-240.00
	Pour information				
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	506 807.56			

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	49 209.17		49 209.17
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	17 948.32		17 948.32
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4.72		4.72
68	Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.		49 871.20	49 871.20
	Dépenses d'exploitation - Total	67 162.21	49 871.20	117 033.41

+

D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	117 033.41
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		12 259.44	12 259.44
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	80.00		80.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	8 600.00		8 600.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	24 887.14		24 887.14
	Dépenses d'investissement - Total	33 567.14	12 259.44	45 826.58

+

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	45 826.58
---	------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	67 746.84		67 746.84
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	24 480.16		24 480.16
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	12 546.97	12 259.44	24 806.41
	Recettes d'exploitation - Total	104 773.97	12 259.44	117 033.41

+

R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	117 033.41
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	740.00		740.00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		49 871.20	49 871.20
	Recettes d'investissement - Total	740.00	49 871.20	50 611.20

+

R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	506 807.56
---	------------

+

Affectation aux comptes 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	557 418.76
---	------------

VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	70 745.00	47 417.19	1 791.98		21 535.83
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	29 795.60	9 925.91	911.05		18 958.64
6061	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES	24 895.60	7 895.93	900.00		16 099.67
6063	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	4 900.00	2 029.98	11.05		2 858.97
- 61 -	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT					
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	13 639.40	12 207.70	860.85		570.85
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS	1 615.00	751.98	860.85		2.17
6156	SUR BIENS IMMOBILIERES	8 920.00	8 351.32			568.68
6161	MAINTENANCE					
6161	PRIMES D'ASSURANCES	3 104.40	3 104.40			
- 62 -	MULTIRISQUES					
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	1 710.00	830.54	20.08		859.38
6262	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 700.00	823.84	20.08		856.08
627	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	10.00	6.70			3.30
- 63 -	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	25 600.00	24 453.04			1 146.96
63512	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES					
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)	25 600.00	24 453.04			1 146.96
	IMPOTS DIRECTS (SAUF SUR BENEFICES)					
	TAXES FONCIERES					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	17 948.34	17 948.32			0.02
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	17 948.34	17 948.32			0.02
6215	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE	17 948.34	17 948.32			0.02
	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16.00	4.72			11.28
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16.00	4.72			11.28
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	16.00	4.72			11.28
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		88 709.34	65 370.23	1 791.98		21 547.13
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+69+022		88 709.34	65 370.23	1 791.98		21 547.13

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF						III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES						A1

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser	Crédits annulés
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	49 871.20	49 871.20			
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	49 871.20	49 871.20			
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES D'EXPLOIT DOTAT. AMORT. IMMO INCORPUELLES ET CORPUELLES	49 871.20	49 871.20			
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		49 871.20	49 871.20			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		49 871.20	49 871.20			
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		138 580.54	115 241.43	1 791.98		21 547.13

Pour information : D 002 Déficit d'exploitation	reporté de N-1
---	----------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	60 000.00	67 746.84			-7 746.84
- 70 -	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES	60 000.00	67 746.84			-7 746.84
7083	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	51 000.00	62 854.40			-11 854.40
70878	LOCATIONS DIVERSES	9 000.00	4 892.44			4 107.56
	REMBOURSEMENT DE FRAISPAR DES TIERS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 001.00	24 480.16			-2 479.16
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	22 001.00	24 480.16			-2 479.16
7588	AUTRES	22 001.00	24 480.16			-2 479.16
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		82 001.00	92 227.00			-10 226.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	44 320.10	12 546.97			31 773.13
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	44 320.10	12 546.97			31 773.13
7741	SUBVE.EXCEPTIONNELLES DE LA COLLECTIVITÉ DE RATTAC	44 320.10	12 546.97			31 773.13
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		126 321.10	104 773.97			21 547.13

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser	Crédits annulés
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44	12 259.44			
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	12 259.44 12 259.44	12 259.44 12 259.44			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		12 259.44	12 259.44			

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	138 580.54	117 033.41			21 547.13
---	------------	------------	--	--	-----------

Pour information : R 002 Excédent d'exploitation	reporté de N-1
--	----------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 600.00	8 600.00		
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 600.00	8 600.00		
2031	FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES	8 600.00	8 600.00		
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	69 848.50	24 887.14	943.60	44 017.76
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	69 848.50	24 887.14	943.60	44 017.76
	CONSTRUCTIONS				
2131	BATIMENTS BATIMENTS	63 469.00	23 175.18	579.10	39 714.72
	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES				
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	5 000.00	696.96		4 303.04
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 379.50	1 015.00	364.50	
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		78 448.50	33 487.14	943.60	44 017.76
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00	80.00		420.00
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	500.00	80.00		420.00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	500.00	80.00		420.00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		500.00	80.00		420.00
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		78 948.50	33 567.14	943.60	44 437.76

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 259.44	12 259.44		
	Reprises sur autofinancement antérieur	12 259.44	12 259.44		
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	12 259.44	12 259.44		
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE D				
13918	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES	12 259.44	12 259.44		
	Charges transférées				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	12 259.44	12 259.44		

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	91 207.94	45 826.58	943.60	44 437.76
---	-----------	-----------	--------	-----------

Pour information : D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
---	--

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
	TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	500.00	740.00		-240.00
- 16 - 165	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	500.00	740.00		-240.00
	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	500.00	740.00		-240.00
	TOTAL DES RECETTES FINANCIERES	500.00	740.00		-240.00
	TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
	TOTAL DES RECETTES REELLES	500.00	740.00		-240.00

III - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Crédits Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser	Crédits annulés
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	49 871.20	49 871.20		
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	49 871.20	49 871.20		
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
28131	CONSTRUCTIONS BATIMENTS	49 457.43	49 457.43		
28154	AMORT.INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL. MATERIEL INDUSTRIEL	174.00	174.00		
28188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	239.77	239.77		
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		49 871.20	49 871.20		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		49 871.20	49 871.20		
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		50 371.20	50 611.20		-240.00
Pour information : R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		506 807.56			

ANNEXES

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N		Encours restant dû au 31/12/N
			Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor					
...					
5192 Avances de trésorerie					
...					
51931 Lignes de trésorerie					
...					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
...					
5194 Billets de trésorerie					
...					
5198 Autres crédits de trésorerie					
...					
519 Crédits de trésorerie (Total)					

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 3211-2 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
	IV
	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
[...]														
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
[...]														
1643 Emprunts en devises (total)														
[...]														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)														
[...]														
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
[...]														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes pour METP et PPP (total)														
[...]														
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
[...]														
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)														
1681 Autres emprunts (total)														
[...]														
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
[...]														
1687 Autres dettes (total)														
[...]														
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
					Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)												
[...]			-									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)												
[...]			-									
1643 Emprunts en devises (total)												
[...]			-									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)												
[...]			-									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
[...]			-									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)												
[...]			-									
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
[...]			-									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)												
1681 Autres emprunts (total)												
[...]			-									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
[...]			-									
1687 Autres dettes (total)												
[...]			-									
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture. F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)														
...														
TOTAL A														
Barrière simple (B)														
...														
Total B														
Option d'échange (C)														
...														
Total C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
...														
Total D														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
...														
Total E														
Autres type de structures (F)														
...														
Total F														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS			A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture								Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contra	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)													
(...)													
Taux variable simple (total)													
(...)													
Taux complexe (total) (2)													
(...)													
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

V – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	IV
	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat			Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/668	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	
Taux fixe (total)										
(...)										
Taux variable simple (total)										
(...)										
Taux complexe (total) (2)										
(...)										
Total										

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT			A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)																
[...]																
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)																
[...]																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

[illegible]

- Pour la périodicité de remboursement indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.8

A1.8 – AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
...			

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2– AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : Biens inférieur à : 1 500 euros Biens ou catégories de biens amortis : Durée : - Bâtiments durables :60 ans - Matériel industriel :10 ans - Mobilier de bureau :10 ans - Matériel informatique :5 ans - Logiciels :2 ans	23 septembre 2002 23 septembre 2002

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 31/12/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
Dépréciations (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
TOTAL BUDGETAIRES						
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
Dépréciations (2)						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

OPERATIONS

FINANCIERES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		12 259.44	12 259.44
16	Emprunts et dettes assimilées (A)		
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros		
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	12 259.44	12 259.44
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	12 259.44	12 259.44
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	12 259.44	943.60		13 203.04

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art.	Libellé	Crédits de l'exercice	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		49 871.20	49 871.20
	Ressources propres externes de l'année (a)		
10222 10228 26 27	FCTVA Autres fonds Participations et créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b)	49 871.20	49 871.20
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28 28131 28154 28183 28188	Amortissement des immobilisations BATIMENTS MATERIEL INDUSTRIEL MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE AUTRES	49 871.20 49 457.43 174.00 239.77	49 871.20 49 457.43 174.00 239.77
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	49 871.20		506 807.56		556 678.76

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 13 203.04
Ressources propres disponibles	IV 556 678.76
Solde (IV - II)	V 543 475.72

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							
NEANT							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II+III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 - OPERATION POUR COMPTE DE TIERS (1)

Date de la délibération :...../..../....

CHAPITRE	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Crédits annulés	
DEPENSES 4581 + N° opération						
(nature des travaux)						
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)						
RECETTES 4582 + N° opération						
- Financement par le tiers						
- Financement par d'autres tiers						
040 Financement par le service (contrepartie 6742)						
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (2763)						

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
VOIR ETAT DE L'ACTIF				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
VOIR ETAT DE L'ACTIF							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300–5 du code de l’urbanisme) – ENTREES		A9.1
VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300–5 du code de l’urbanisme) – SORTIES		A9.2

A9.1 – ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l’urbanisme)

Modalités d’acquisition	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l’amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l’urbanisme)

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Durée de l’amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL							

ETAT DE L'ACTIF

Exercice : 2023 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 2031 FRAIS D'ETUDES

Nature	Número immobilisation	Número inventaire	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2023	Valeur d'acquisition de l'exercice	Valeur	Valeur brute d'acquisition après cession	Valeur brute d'acquisition après cession	Date Cession définitive	Date de début d'amortissement	Durée amort.	Cessions partielles déduites	Cessions partielles de l'exercice	Amortissement prévu de l'exercice	Amortissements réalisés de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2023	V.N.C. au 31/12/2023
2031	20230600003	20230600003	DIAGNOSTIC INFILTRATION ET STRUCTURE - PARKING		8 600,00	8 600,00	8 600,00	8 600,00			0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 600,00
Total					8 600,00	8 600,00	8 600,00	8 600,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 600,00

Exercice : 2023 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 2131 BATIMENTS

Nature	Número immobilisation	Número inventaire	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2023	Valeur d'acquisition de l'exercice	Valeur	Valeur brute d'acquisition après cession	Valeur brute d'acquisition après cession	Date Cession définitive	Date de début d'amortissement	Durée amort.	Cessions partielles déduites	Cessions partielles de l'exercice	Amortissement prévu de l'exercice	Amortissements réalisés de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2023	V.N.C. au 31/12/2023
2131	1°06	1°06	PARKING SOUTERRAIN	2 358 794,70		2 358 794,70	2 358 794,70	2 358 794,70	01/01/1988	31/12/1989	71	0,00	0,00	39 313,24	39 313,24	1 329 525,61	1 029 269,09	989 955,85
2131	4326	4326	REPLACEMENT ALARME INTRUSION ATIS 1002	1 231,00		1 231,00	1 231,00	1 231,00	01/01/2011	01/01/2011	1	0,00	0,00	0,00	0,00	1 231,00	0,00	0,00
2131	5717	5717	INTERPHONE ANALOGIQUE PARKING	410,00		410,00	410,00	410,00	01/01/2014	01/01/2014	1	0,00	0,00	0,00	0,00	410,00	0,00	0,00
2131	5908	5908	BORNE DE CHARGE VEHICULE ELECTRIQUE	1 626,00		1 626,00	1 626,00	1 626,00	08/11/2013	01/01/2014	10	0,00	0,00	168,00	168,00	1 458,00	168,00	0,00
2131	6105	6105	CREATION D'UN TABLEAU DE PROTECTION	3 929,00		3 929,00	3 929,00	3 929,00	23/12/2013	01/01/2014	10	0,00	0,00	401,00	401,00	3 528,00	401,00	0,00
2131	6106	6106	DETECTION INCENDIE	2 480,19		2 480,19	2 480,19	2 480,19	30/12/2013	01/01/2015	10	0,00	0,00	534,00	534,00	2 232,00	248,19	0,00
2131	6741	6741	BORNE DE CHARGE EXISTANTE DE LA PLACE	5 340,82		5 340,82	5 340,82	5 340,82	28/01/2014	01/01/2015	10	0,00	0,00	244,00	244,00	4 772,00	1 068,82	534,82
2131	6918	6918	HUBLOT PHOBOS LED 22w IP 65	2 446,29		2 446,29	2 446,29	2 446,29	11/04/2014	01/01/2016	10	0,00	0,00	863,00	863,00	1 708,00	738,29	494,29
2131	6919	6919	INSTALLATION D'UNE VIDEO SURVEILLANCE	8 636,74		8 636,74	8 636,74	8 636,74	22/08/2014	01/01/2016	10	0,00	0,00	0,00	0,00	6 041,00	2 595,74	1 732,74
2131	6920	6920	DETECTEUR D'OUVERTURE IM1640 PAG	184,80		184,80	184,80	184,80	22/08/2014	01/01/2016	1	0,00	0,00	0,00	0,00	184,80	0,00	0,00
2131	6921	6921	POINTE KP 150 AVA AVEC FLOTTEUR VERTICAL	356,64		356,64	356,64	356,64	12/08/2014	01/01/2016	1	0,00	0,00	0,00	0,00	356,64	0,00	0,00
2131	7119	7119	BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULE ELECTRIQUE	1 706,00		1 706,00	1 706,00	1 706,00	02/07/2015	01/01/2016	10	0,00	0,00	171,00	171,00	1 197,00	509,00	336,00
2131	7197	7197	HUBLOT JUMBO	2 811,60		2 811,60	2 811,60	2 811,60	11/09/2015	01/01/2016	10	0,00	0,00	281,00	281,00	1 967,00	844,60	563,60
2131	7549	7549	EXTENSION CONTRÔLE D'ACCES	2 678,74		2 678,74	2 678,74	2 678,74	26/01/2015	01/01/2016	10	0,00	0,00	274,00	274,00	1 918,00	760,74	486,74
2131	7550	7550	DETECTEUR DE GAZ	859,00		859,00	859,00	859,00	10/03/2015	01/01/2016	10	0,00	0,00	85,00	85,00	595,00	284,00	179,00
2131	7572	7572	EQUIPEMENTS ET MATERIELS - 2016	11 832,67		11 832,67	11 832,67	11 832,67	28/01/2016	01/01/2017	10	0,00	0,00	1 183,00	1 183,00	7 098,00	4 734,67	3 951,67
2131	8502	8502	EQUIPEMENTS ET MATERIELS - 2017	7 910,50		7 910,50	7 910,50	7 910,50	09/05/2017	01/01/2018	10	0,00	0,00	791,00	791,00	3 955,00	3 955,50	3 164,50
2131	9674	9674	EQUIPEMENTS ET MATERIELS - 2018	2 800,00		2 800,00	2 800,00	2 800,00	08/02/2018	01/01/2019	10	0,00	0,00	280,00	280,00	1 120,00	1 680,00	1 400,00
2131	20190600001	20190600001	EQUIPEMENTS ET MATERIELS - 2019	1 829,32		1 829,32	1 829,32	1 829,32	11/03/2021	01/01/2020	10	0,00	0,00	182,00	182,00	546,00	1 283,32	1 101,32
2131	20210600002	20210600002	EQUIPEMENTS ET MATERIELS-2021	26 849,00		26 849,00	26 849,00	26 849,00	11/02/2021	01/01/2022	10	0,00	0,00	2 684,00	2 684,00	2 684,00	24 165,00	21 481,00
2131	20210600003	20210600003	REPLACEMENT ECLAIRAGE LED- PARKING SOUTERRAIN	750,00		750,00	750,00	750,00	26/05/2021	01/01/2022	1	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00	0,00	0,00
2131	20210600004	20210600004	REPLACEMENT RIDEAU METALLIQUE LOCAL JARDINIER PAR	2 285,00		2 285,00	2 285,00	2 285,00	07/06/2021	01/01/2022	10	0,00	0,00	228,00	228,00	228,00	2 057,00	1 829,00
2131	20230600001	20230600001	MODIFICATION SYNTHESE GAZ * MISE EN PLACE	15 275,75		15 275,75	15 275,75	15 275,75	27/07/2022	01/01/2023	10	0,00	0,00	1 527,00	1 527,00	0,00	15 275,75	13 748,75
2131	20230600002	20230600002	MISE EN CONFORMITE SYSTEME GESTION VENTILATION	2 257,00		2 257,00	2 257,00	2 257,00	23/11/2022	01/01/2023	10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 257,00	2 257,00
2131	20230600001	20230600001	EQUIPEMENTS ET MATERIELS - 2023	17 629,34		17 629,34	17 629,34	17 629,34	24/02/2023	01/01/2024	10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 629,34
2131	20230600005	20230600005	TRAVAUX PARKING SOUTERRAIN	5 545,84		5 545,84	5 545,84	5 545,84	31/10/2023	01/01/2024	10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 545,84
Total				2 465 280,76	23 175,18	2 488 455,94	2 488 455,94	2 488 520,64				0,00	0,00	49 457,43	49 457,43	1 373 005,05	1 092 275,71	1 065 993,46

Exercice : 2023 Budget: PARKINGS SOUTERRAINS Nature : 2154 MATERIEL INDUSTRIEL

Nature	Número immobilisation	Número inventaire	Désignation du bien	Valeur d'acquisition au 01/01/2023	Valeur d'acquisition de l'exercice	Valeur	Valeur brute d'acquisition après cession	Valeur brute d'acquisition après cession	Date Cession définitive	Date de début d'amortissement	Durée amort.	Cessions partielles déduites	Cessions partielles de l'exercice	Amortissement prévu de l'exercice	Amortissements réalisés de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2023	V.N.C. au 31/12/2023
2154	2126	2126	AUTOVAUSE SWINGO	13 023,67		13 023,67	13 023,67	13 023,67	29/07/2005	01/01/2006	10	0,00	0,00	0,00	0,00	13 023,67	0,00	0,00
2154	4729	4729	CHARGEUR AUTOVAUSE TASKI SWINGO	544,19		544,19	544,19	544,19	19/10/2011	01/01/2012	1	0,00	0,00	0,00	0,00	544,19	0,00	0,00
2154	7116	7116	EXTINCTEUR PARKING SOUTERRAIN	1 076,55		1 076,55	1 076,55	1 076,55	11/02/2015	01/01/2016	1	0,00	0,00	0,00	0,00	1 076,55	0,00	0,00
2154	7551	7551	POINTE SUBMERSIBLE EAUX CLAIRES ET USEES AVEC FLOTTE	219,46		219,46	219,46	219,46	29/05/2015	01/01/2016	1	0,00	0,00	0,00	0,00	219,46	0,00	0,00
2154	7637	7637	NETTOYEUR HAUTE PRESSION HD 911 P115 BARS	413,87		413,87	413,87	413,87	10/03/2016	01/01/2017	1	0,00	0,00	0,00	0,00	413,87	0,00	0,00
2154	7929	7929	POUMES DE RELEVAGE	1 740,05		1 740,05	1 740,05	1 740,05	30/08/2016	01/01/2017	10	0,00	0,00	174,00	174,00	1 044,00	696,05	522,05
2154	8088	8088	EXTINCTEURS - PARKING SOUTERRAIN	151,80		151,80	151,80	151,80	09/06/2016	01/01/2017	1	0,00	0,00	0,00	0,00	151,80	0,00	0,00
2154	9647	9647	EOLIPARC : GESMOT12 - AVEC PROCESEUR 05 MOTEP 276	291,00		291,00	291,00	291,00	14/12/2017	01/01/2019	1	0,00	0,00	0,00	0,00	291,00	0,00	0,00
2154	20190600002	20190600002	EXTINCTEUR 6L EPA	703,20		703,20	703,20	703,20	28/06/2019	01/01/2020	1	0,00	0,00	0,00	0,00	703,20	0,00	0,00
2154	20200600002	20200600002	EXTINCTEUR 2020 - PARKING SOUTERRAIN	91,90		91,90	91,90	91,90	31/07/2020	01/01/2022	1	0,00	0,00	0,00	0,00	91,90	0,00	0,00
2154	20210600005	20210600005	EXTINCTEUR 6L EPA	75,90		75,90	75,90	75,90	09/07/2021	01/01/2022	1	0,00	0,00	0,00	0,00	75,90	0,00	0,00
2154	20230600002	20230600002	REPLACEMENT DECLENCHEUR MANUEL * DET - SEC INCENIO	696,96		696,96	696,96	696,96	10/03/2023	01/01/2024	1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	696,96
Total				18 331,59	696,96	19 028,55	19 028,55	19 028,55				0,00	0,00	174,00	174,00	17 635,54	696,05	1 219,01

Nature	Número	Número inventaire	Désignation du bien	Valeur	Valeur d'acquisition au 01/01/2023	Valeur d'acquisition de l'exercice	Valeur d'acquisition au 31/12/2023	Valeur brute d'acquisition après cession	Date d'acquisition	Date Cession définitive	Date de début d'amortissement	Durée amort.	Cessions partielles déduites	Cessions partiot. de l'exercice	Amortissement prévu de l'exercice	Amortissements réalisés de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2023	V.N.C. au 31/12/2023
2183	20200600001	20200600001	REPLACEMENT DISQUE DUR ENREGISTREUR CAMERAS	468.05	468.05		468.05	468.05	09/12/2020		01/01/2022	1	0.00	0.00	0.00	0.00	468.05	0.00	0.00
2183	20210600006	20210600006	DISQUE DUR VIDEO SURVEILLANCE 4 TO	313.00	313.00		313.00	313.00	01/10/2021		01/01/2022	1	0.00	0.00	0.00	0.00	313.00	0.00	0.00
2183	20230600004	20230600004	ENREGISTREUR XVR 5 EN 1 / FULL HD 1080N32 SORTIES	1 015.00		1 015.00	1 015.00	1 015.00	25/08/2023		01/01/2024	1	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1 015.00
Total				781.05		1 015.00	1 796.05	1 796.05					0.00	0.00	0.00	0.00	781.05	0.00	1 015.00

Nature	Número	Número inventaire	Désignation du bien	Valeur	Valeur d'acquisition au 01/01/2023	Valeur d'acquisition de l'exercice	Valeur d'acquisition au 31/12/2023	Valeur brute d'acquisition après cession	Date d'acquisition	Date Cession définitive	Date de début d'amortissement	Durée amort.	Cessions partielles déduites	Cessions partiot. de l'exercice	Amortissement prévu de l'exercice	Amortissements réalisés de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2023	V.N.C. au 31/12/2023
2184	2190		MOBILIER DE BUREAU	1 044.67	1 044.67		1 044.67	1 044.67	23/09/2005		01/01/2006	10	0.00	0.00	0.00	0.00	1 044.67	0.00	0.00
2184	3255		VESTIAIRE	179.10	179.10		179.10	179.10	23/04/2008		01/01/2009	1	0.00	0.00	0.00	0.00	179.10	0.00	0.00
Total				1 223.77		0.00	1 223.77	1 223.77					0.00	0.00	0.00	0.00	1 223.77	0.00	0.00

Nature	Número	Número inventaire	Désignation du bien	Valeur	Valeur d'acquisition au 01/01/2023	Valeur d'acquisition de l'exercice	Valeur d'acquisition au 31/12/2023	Valeur brute d'acquisition après cession	Date d'acquisition	Date Cession définitive	Date de début d'amortissement	Durée amort.	Cessions partielles déduites	Cessions partiot. de l'exercice	Amortissement prévu de l'exercice	Amortissements réalisés de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2023	V.N.C. au 31/12/2023
2188	2189		ASPIRATEUR	351.98	351.98		351.98	351.98	15/09/2005		01/01/2006	1	0.00	0.00	0.00	0.00	351.98	0.00	0.00
2188	4447		LAMELLES ARRIERES, MOTEUR, TURBINE SWINGO 2500	1 252.39	1 252.39		1 252.39	1 252.39	31/03/2011		01/01/2012	10	0.00	0.00	0.00	0.00	1 252.39	0.00	0.00
2188	4497		TOP STORE	126.51	126.51		126.51	126.51	13/05/2011		01/01/2012	1	0.00	0.00	0.00	0.00	126.51	0.00	0.00
2188	4582		ESCAPEAU MARCHÉ PIED 4 MARCHES	92.00	92.00		92.00	92.00	01/07/2011		01/01/2012	1	0.00	0.00	0.00	0.00	92.00	0.00	0.00
2188	5517		STORES VENTILEN L100XW110CODE DROITE V003	122.81	122.81		122.81	122.81	20/03/2013		01/01/2014	1	0.00	0.00	0.00	0.00	122.81	0.00	0.00
2188	5624		STORE VENTILENS L220XW1100	142.07	142.07		142.07	142.07	24/05/2013		01/01/2014	1	0.00	0.00	0.00	0.00	142.07	0.00	0.00
2188	5807		JEU DE BATTERIES AVEC ENTRETIEN	2 354.77	2 354.77		2 354.77	2 354.77	18/09/2013		01/01/2014	10	0.00	0.00	239.77	239.77	2 115.00	239.77	0.00
2188	8830		2 CAMERAS	500.00	500.00		500.00	500.00	18/09/2017		01/01/2019	1	0.00	0.00	0.00	0.00	500.00	0.00	0.00
Total				4 942.53		0.00	4 942.53	4 942.53					0.00	0.00	239.77	239.77	4 702.76	239.77	0.00

TOTAL GENERAL				2 480 559.70		33 487.14	2 524 046.84	2 524 111.54					0.00	0.00	49 871.20	49 871.20	1 397 348.17	1 083 211.53	1 076 827.47
----------------------	--	--	--	---------------------	--	------------------	---------------------	---------------------	--	--	--	--	-------------	-------------	------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

ETAT DES REPRISES

Nature	Número	Número inventaire	Désignation du bien	Valeur	Valeur d'acquisition au 01/01/2023	Valeur d'acquisition de l'exercice	Valeur d'acquisition au 31/12/2023	Valeur brute d'acquisition après cession	Date d'acquisition	Date Cession définitive	Date de début d'amortissement	Durée amortis.	Cessions partielles déduites	Cessions partiot. de l'exercice	Amortissement prévu de l'exercice	Amortissements réalisés de l'exercice	Amortissements antérieurs	V.N.C. au 01/01/2023	V.N.C. au 31/12/2023
1318	2626		SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	735 566.51	735 566.51		735 566.51	735 566.51	01/01/1989		01/01/1989	60	0.00	0.00	12 259.44	12 259.44	416 820.96	318 745.55	306 486.11
Total				735 566.51		0.00	735 566.51	735 566.51					0.00	0.00	12 259.44	12 259.44	416 820.96	318 745.55	306 486.11

TOTAL GENERAL				735 566.51		0.00	735 566.51	735 566.51					0.00	0.00	12 259.44	12 259.44	416 820.96	318 745.55	306 486.11
----------------------	--	--	--	-------------------	--	-------------	-------------------	-------------------	--	--	--	--	-------------	-------------	------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------



ARRETE DE REPORT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
de 2023 sur 2024

Imputation M14 Investissement - Budget Ville							Total en €uros
N° opération	20	204	21	23	45		
						943,60	943,60
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	943,60	943,60 €

Fait à LAON, le 26 JAN. 2024

Serge OLIVON
Le Comptable publique
Responsable du SGC de Laon

Fait à LAON, le

15/12/24



Dominique PIERRE
Maire-Adjoint
En charge des Finances, de l'administration générale,
des ressources humaines et de la prospective



ARRETE DE REPORT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
de 2023 sur 2024 PAR NATURE

Imputation M14 en 2023 et M57 en 2024 - Investissement			Total
Nature M14	Nature M57	Libellé	
2131	21318	Constructions - Autres bâtiments publics	579,10 €
2183	21838	Autre matériel informatique	364,50 €
TOTAL			943,60 €

Fait à LAON, le 26 JAN. 2024

Odile MAËS,
La Comptable publique
Responsable du SGC de Laon

Fait à LAON, le

19/12/24

Dominique PIERRE
Maire-Adjoint
En charge des Finances, de l'administration générale,
des ressources humaines et de la prospective



IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A10

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (1)	Libellé (1)	Dépenses Mandats émis	Recettes émis	Titres
011	Charges à caractère général			
(...)				
012	Charges de personnel et frais assimilés			
(...)				
65	Autres charges de gestion courante			
(...)				
66	Charges financières			
(...)				
67	Charges exceptionnelles			
(...)				
68	Dotations aux amortissements			
(...)				
014	Atténuations de produits			
(...)				
042	Opé. D'ordre de transfert entre sections			
(...)				
	TOTAL GENERAL		I	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisation incorporelles	
(...)		
21	Immobilisation corporelles	
(...)		
23	Immobilisation en cours	
(...)		
45...1	Opé. et de tiers	
(...)		
	TOTAL GENERAL	

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement et par immobilisation créée ou par opération.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recettes 042 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	
Recettes 042 / recettes de fonctionnement	%

AUTRES ELEMENTS

D'INFORMATION

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a) Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53						
FILIERE ADMINISTRATIVE (b) [...]						
FILIERE TECHNIQUE (c) [...]						
FILIERE SOCIALE (d) [...]						
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e) [...]						
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f) [...]						
FILIERE SPORTIVE (g) [...]						
FILIERE CULTURELLE (h) [...]						
FILIERE ANIMATION (i) [...]						
FILIERE POLICE (j) [...]						
EMPLOIS NON CITES (k) (5) [...]						
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)						

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES			IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N			C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
[...]						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
[...]						
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C. Les personnes détachées sur un emploi fonctionnel doivent également être comptabilisées dans leur filière d'origine.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b° : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret n° 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE
RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	1	13 063.00€
TOTAL GENERAL		1	13 063,00 €

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel
vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2
DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Autres. ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement de rattachement

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

C3 – LISTES DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de service	Intitulé / objet du service	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière						

TARIFS DE STATIONNEMENT PAYANT

PARKING SOUTERRAIN DU FORUM DES TROIS GARES

I CAUTION (imputation 165)

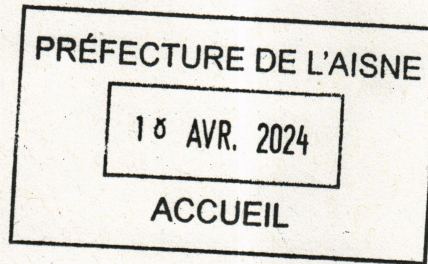
Par badge d'identification et d'accès au parking 20 € (TTC)

II LOCATION EMPLACEMENTS (imputation 7083)

Tarification location (en TTC)	Tarif mensuel par place	Nouveau Tarif mensuel par place
	jusqu'au 27 juin 2022	à compter du 28 juin 2022
de 1 à 4 place(s)	54,00 €	44,00 €
de 5 à 10 places	50,00 €	42,00 €
de 11 à 30 places	45,00 €	40,00 €
plus de 30 places	38,00 €	38,00 €
véhicules 2 roues	35,00 €	35,00 €

(Tarifs applicables selon délibération du 27 juin et du 7 novembre 2005, **modifiés par délibération du 27 juin 2022**)

ARRETE - SIGNATURES



Présenté par le Maire,
A LAON
Le Maire Eric DELHAYE,

[Signature]

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session
A LAON

Nombre de membres en exercice :
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : Pour :
Contre :
Abstentions :

35
33
32
30
1
1

Date de convocation : le 27/03/24
le 15 avril 2024

le 15 avril 2024

Les membres du conseil municipal,

1. Eric DELHAYE	2. Sylvie LETOT-DURANDE	3. Séverine DUPONT	4. Yves BUFFET	5. Claudia MATHIEU
6. Frédéric JOLY	7. Sophie ETIENNE-CHARLES	8. Philippe MOZIN	9. Gaëlle BLANCHARD-DOUCHAIN	10. Dominique VALISSANT
11. Dominique PIERRE	12. Delphine VALLIERE	13. Anne-Marie SAUVEZ	14. Frédéric POIDEVIN	15. Aurélie DELEBARRE TESSEDERE
16. Marie-Michelle PASCUAL	17. Jean-Marie QUERE	18. Hanan LAHYANI	19. Hubert DAUCHEZ	20. Elol GOULLIEUX
21. Antoine LEFEVRE	22. Agnès LEMARCIS	23. Cathy CHATELAIN	24. Mickaël BEAUFRERE	25. Béatrice LEBEL
26. Marie-Pierre FOURDRAIN FAY	27. Philippe CERVI	28. Béatrice LAGNEAU	29. Christophe GUILLAUME	30. Nicole GIRARD
31. Fawaz KARIMET	32. Carole MEULLEMIESTRE	33. Yan RUDER	34. Nathalie DUSSART	35. Nicolas DRAGON

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en
préfecture, le 18/04/2024, et de la publication le 18 AVR. 2024

A LAON, le

Eric DELHAYE

Maire de LAON